



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PP-12 AUTORISANT LA CONSTRUCTION  
D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL SITUÉ AU 1 930, ROUTE PIERRE-LAPORTE,  
LOT 2 591 374, EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE  
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION  
D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)**

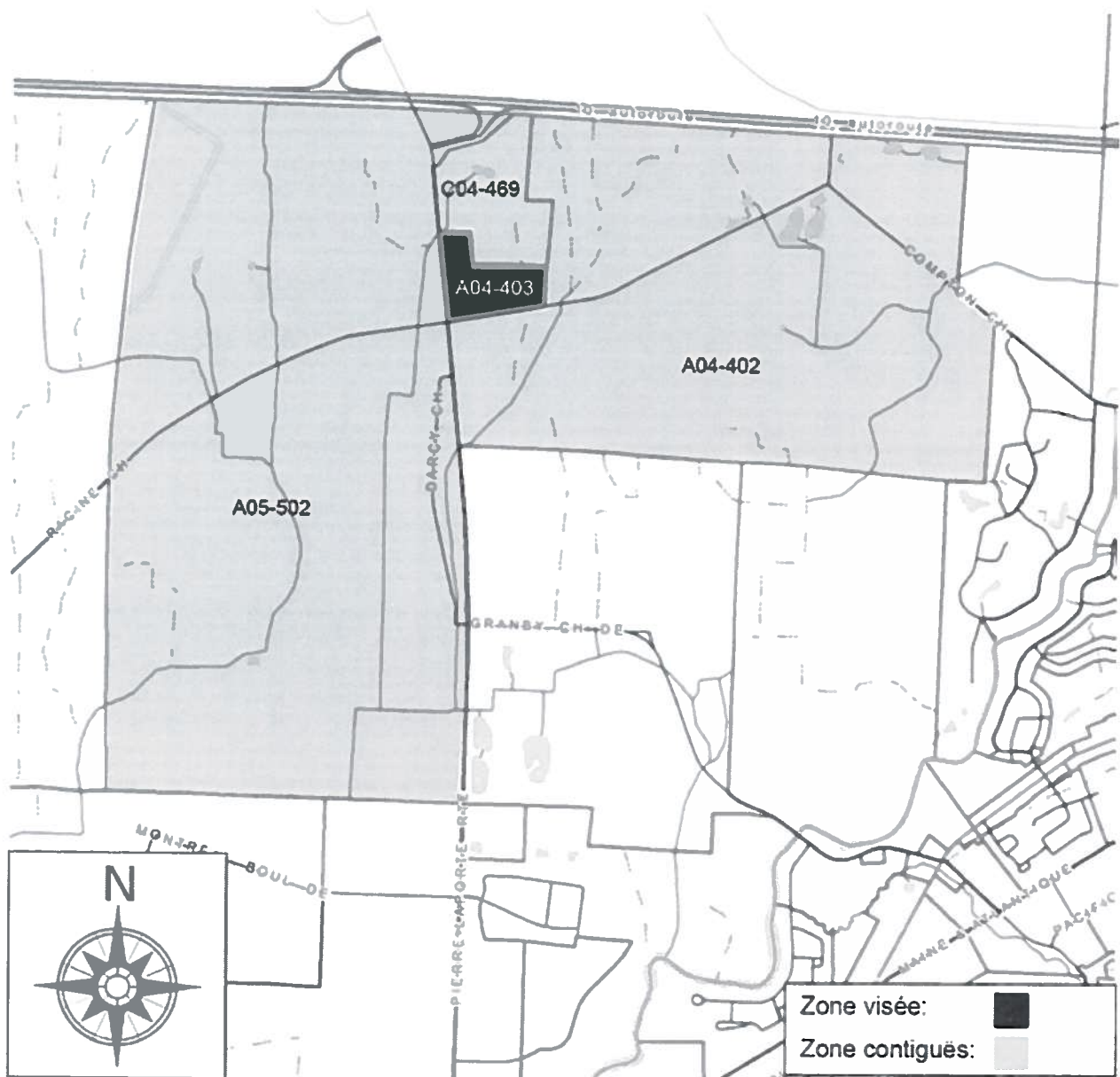
Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté un premier projet de résolution numéro PP-12 en vertu du règlement numéro 982-2011 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu **lundi, le 1<sup>er</sup> février 2016, à 19h30**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Que le premier projet de résolution numéro PP-12 vise à permettre à certaines conditions, la construction d'un bâtiment commercial sur le lot 2 591 374, cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford, situé au 1 930, route Pierre-Laporte.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée A04-403 où est situé l'immeuble faisant l'objet du premier projet de résolution ainsi que les zones contiguës A04-402, A05-502 et C04-469 constituant le secteur concerné:



Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du Conseil désigné par elle expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Ce projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de résolution numéro PP-12 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8h45 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi.

Bromont, ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2016.

La greffière,

  
 Joanne Skelling, avocate, OMA